

- e) La Division commerciale de l'Ambassade du Canada assurera la liaison constante avec les représentants et les gens d'affaires français et elle les informera des mégaprojets, ainsi que des exigences et des modifications y afférentes. Il importe de tenir les Français au courant de ces grands projets de coopération afin de les amener à participer. (Ambassade, Paris).
- f) Les fabricants français de pièces d'automobile seront informés des avantages qu'offrent les investissements au Canada, compte tenu du Pacte de l'automobile et du Programme de remise des droits de douane. (Ambassade, Paris/FAMR)